

*Projet présenté par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Florian Gander, Mauro Poggia, Roger Golay, Thierry Cerutti, Claude Jeanneret, Jean-François Girardet, Pascal Spuhler, Sandro Pistis, Henry Rappaz, Dominique Rolle, Fabien Delaloye, André Python, Guillaume Sauty, Olivier Sauty, Jean-Marie Voumard et Marie-Thérèse Engelberts*

*Date de dépôt : 18 décembre 2009*

## **Proposition de motion**

### **Interprète pour les sourds et malentendants lors des débats du Grand Conseil retransmis à la télévision**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les sourds et malentendants représentent 10% de la population suisse, c'est-à-dire environ 40 000 personnes uniquement pour Genève ;
- que les sourds et malentendants ont les mêmes droits de citoyens que les autres habitants du canton ;
- qu'aujourd'hui les débats du Grand Conseil ne sont pas accessibles à cette catégorie de citoyens ;
- qu'aucune personne ne s'occupe au niveau du Grand Conseil de l'accès à l'information pour les personnes sourdes et malentendantes,

invite le Grand Conseil

- à définir la mise en place d'un dispositif rendant accessible les débats du Grand Conseil aux sourds et malentendants ;
- à examiner une diffusion télévisée des débats du Grand Conseil accessible à ces personnes, grâce à la présence d'un interprète ou d'un sous-titrage ;

- à collaborer avec l'assurance invalidité afin de voir quelle serait sa prise en charge ou son éventuelle participation ;
- à prendre contact également avec l'institution Procom afin de définir la possibilité pour un interprète de traduire les débats durant les séances du Grands Conseil.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Etant un citoyen lambda, je me suis rendu compte il n'y a pas si longtemps que les débats du Grand Conseil pouvaient être passionnants. Mais ils échappent complètement à une catégorie de personnes qui se retrouvent ainsi privées du droit de participer à la vie politique : les sourds et les malentendants.

Comme nous tous, les sourds et malentendants ont droit à l'information politique et nous devons leur donner la possibilité d'être des citoyens à part entière.

Dans notre canton, nous avons 10% de la population qui est atteinte de surdit e profonde ou est malentendante. Cela repr esente pr es de 40 000 citoyens genevois, ce qui est loin d' etre n egligeable. Mais contrairement  a certains pays  a travers le monde, qui ont pris des dispositions pour faire traduire les d ebats des parlements dans la langue des signes, la Suisse et Gen eve sont en retard.

Nous demandons d' etudier un dispositif technique, afin de rendre accessible les d ebats du Grand Conseil. Il pourrait s'agir d'un interpr ete traduisant les interventions des d eput es dans la langue des signes, et qui serait plac e en incrustation sur l' ecran, ou de toute autre solution  a  etudier.

La surdit e reste un handicap invisible dans notre soci ete. Il est de notre devoir de faire en sorte que l'acc es  a l'information soit  egale pour toutes et tous, afin qu'une cat egorie nombreuse de citoyens ne se retrouve plus exclue.

Nous vous prions, Mesdames et Messieurs les d eput es, de faire bon accueil  a la pr esente motion et de lui donner la suite qui convient afin de permettre une meilleure int egration de tous nos citoyens.